



Des techniques et... des mots!



L'EXÉCUTION DE GESTES techniques constitue pour l'omnipraticien un aspect très gratifiant, en plus de fortifier la relation privilégiée qui le lie à son patient. À l'urgence, ces habiletés sont une condition sine qua non pour exercer.

Avec la généralisation des médias électroniques, en particulier d'Internet, il devient aisé de voir toutes les étapes d'une intervention et de pouvoir ainsi la réaliser, pour peu que les bases soient acquises.

Il est toutefois nécessaire de connaître les complications éventuelles des gestes posés et de savoir y remédier. Il est également utile de faire appel à son réseau d'experts pour obtenir un avis chaque fois qu'un cas l'exige, tout en sachant que, quelle que soit la complexité d'une technique, c'est toujours le manque de communication qui est à l'origine de la plupart des déboires.

Des techniques bien maîtrisées et des mots choisis et bien agencés constituent la recette pour pratiquer notre bel art et pour arriver au degré de satisfaction que nous attendons tous de notre beau métier.

Soufiane Bensaidane

**Omnipraticien
Département d'urgence du CHU de Québec
Professeur de clinique à l'Université Laval**

Agrément. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

Post-test. Chaque mois dans *Le Médecin du Québec*, à la fin de la section de formation médicale continue, vous trouverez un post-test composé d'au plus dix questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions et le retourner à la FMOQ ou remplir le questionnaire en ligne. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage d'au moins **60 %**. Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note. N'entourez qu'**une seule** réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.